

CONVOCAATION

Assemblée Générale Ordinaire de l'Automobile Club Dauphinois

Le mardi 30 septembre 2014 à 18h

107, rue des Alliés - 38100 Grenoble - Siège de l'ACD

Seules les personnes à jour de leur cotisation 2014 auront le droit d'assister et de voter à l'AG, conformément aux statuts.

Cette convocation est envoyée par courrier simple. Nous vous rappelons que vous pouvez consulter le bilan financier de l'ACD ainsi que les modifications des statuts que nous soumettrons au vote, soit en ligne : www.ac38.org, soit au secrétariat de l'ACD durant les heures d'ouvertures : les lundi, mardi et mercredi de 9h à 11h30 et les mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30.

Emargement des adhérents à jour de leur cotisation 2014 à partir de 17h, avant l'ouverture de séance prévue à 18h.

Ordre du jour :

1° Rapport moral du Président. Vote.

2° Rapport financier. Vote.

3° Proposition de modifications des statuts. Vote.

4° Changement de contrat d'assurance. Présentation des nouvelles formules.

5° Recherche de bénévoles en tant que membres honoraires ou cooptés pour renforcer le bureau et le CA. Si bonnes volontés, contacter l'ACD.

6° Questions diverses :

(Les personnes qui souhaitent évoquer un sujet particulier lors des questions diverses, sont priées de les poser 48h avant l'ouverture de l'AG par courrier ou mail : info@ac38.org)

Venez nombreux, l'avenir de notre association dépend de votre engagement et de votre participation.

Le Conseil d'Administration

P.J. : Pouvoir :

Attention : le pouvoir doit être nominatif, comportant le nom du mandant et du mandataire ainsi que le numéro d'adhérent, les 2 signatures et doit être parvenu à l'ACD au plus tard le 25 septembre 2014.